AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 27-7-72 416553

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION RHONE - ALPES
(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)

55, Rue Mazenod — 69 - LYON-3e
Tél. 60-95-87 (Postes 426 et 427)

ABONNEMENT ANNUEL : 25 F
C. C. P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, Rue Mazenod — 69 - LYON-3e

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

1er supplément au bulletin N° 142 de juillet 1972 20 juillet 1972

VIGNE

Seuls présentent actuellement un danger: l'Oïdium qui rencontre avec les chaleurs calmes un terrain favorable et le botrytis qui peut se réveiller à la faveur de périodes pluvieuses avec une 2ème génération de vers de la grappe qui s'annonce abondante. Contre ces deux dernières maladies, la protection devra donc être maintenue sur les cépages sensibles et dans les situations qui leur sont favorables.

VERS DE LA GRAPPE - En toutes régions un traitement devra être appliqué avant le 26 juillet (préventif) ou avant le 31 juillet (action en profondeur). Dans les zones les plus élevées des vignobles de la région, si un traitement a été appliqué entre le 17 et la réception de ce bulletin, il devra être renouvelé 10 à 12 jours plus tard (ou moins en cas de forte précipitation)

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE - On a observé très peu de repiquages avec les pluies de fin juin, début juillet, de sorte que la protection pourra n'être maintenue que sur les vergers où la maladie est présente par des applications à la suite de chaque précipitation importante.

OIDIUM DU CASSISSIER - La maladie tend à prendre une certaine extension sur les jeunes pousses; la protection devra être maintenue jusque vers le milieu du mois d'août.

CARPOCAPSE - A l'exception de la région 131 où la protection pourra être suspendue jusqu'à apparition de la 2ème génération, les papillons sont encore actifs dans toute la circonscription. En conséquence, un nouveau traitement devra être appliqué du 26 au 28 juillet.

TORDEUSE ORIENTALE - L'activité de la 2ème génération se poursuit en toutes régions et la protection devra être assurée à la date du 25 juillet en prévision d'une recrudescence des attaques à cette date.

CULTURES DIVERSES

MILDIOU et ALTERNARIA DE LA TOMATE - Du fait des dernières poussées de chaleur, le risque tend actuellement à régresser et aucun traitement ne s'impose.

PYRALE DU MAIS - Les conseils du bulletin précédent restent valables dans les régions les plus tardives. Dans les autres, le traitement ne sera renouvelé qu'en cas de forte précipitation.

L'Ingénieur d'Agronomie chargé
des Avertissements agricoles
P.LATARD

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription
A.PITHIOUD

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes
Directeur-gérant: L.BOUYX

P144